

## Un refuge pour les chauves-souris au moulin de Graïs à Vieussan

Midi Libre  
31/10/2013, 13 h 00



1 de 3

Moulin de Graïs au Domaine de Miravel

«Votre bâtiment abrite environ 150 Murins à Oreilles Echancrées ! »

C'est le bilan adressé à François De Boissezon par Thomas, stagiaire en biodiversité au P N R Haut-Languedoc, chargé du comptage des chauves-souris. « C'est une espèce protégée en déclin, écrit-il, de plus c'est une colonie de reproduction, on note la présence de jeunes, plus gris que les adultes roux. Il est donc important de les préserver au mieux.»

Ravi d'héberger ces précieux locataires, François et Birgit ont immédiatement signé le conventionnement avec l'opération nationale de protection « Refuge pour les chauves-souris », pris des mesures pour éduquer les personnes locataires au Domaine de Miravel, empêcher un accès trop facile aux enfants ou adultes ignorants des lieux protégés où les chauves-souris dorment et vivent avec leurs petits.

« Le moulin, restauré en profondeur il y a 4 ans, est un endroit très apprécié des chauves-souris, n'étant pas fermé elles peuvent entrer et sortir librement.»

Lors de sa dernière visite, Thomas a trouvé 2 nouvelles espèces protégées en catégorie II. Avec les murins ça fait donc 3 espèces de chauve-souris protégées présentes au moulin de Graïs et qui s'y reproduisent bien.

« Les chauves-souris sont des marqueurs très sensibles de la qualité de l'environnement, elles disparaissent aussi vite qu'elles sont venues quand il se dégrade, déclare François. Nous sommes heureux de voir qu'après 15 ans de gestion du Domaine sans pesticides ni substances dangereuses, elles semblent s'y trouver bien et s'y être fixées. »

Toutes les informations pour la protection des chauves-souris sur le site : <http://www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.htm>